

Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

**DELIBERATION N°60/2011
DU 20 JUILLET 2011**

*Relative à une décision
modificative n°1 du budget
annexe du service public des
déchets de l'exercice 2011*

Date de convocation :

12 juillet 2011

Date d'affichage :

12 juillet 2011

Résultats des votes

Pour	22
Contre	0
Abstentions	0

**La délibération est adoptée à
l'unanimité**

Affichage du compte rendu du
conseil municipal le

25 Juillet 2011

Affichage de la présente
délibération le :

1 AOUT 2011

**EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille onze, le vingt du mois de Juillet à seize heures,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Mesdames Elisa YAO THAM SAO et Eliane LECHENE, ont été désignées pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	MOE Elisabeth	X		
5	TICCHI Christiane Tiare	X		
6	TERIIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
7	LEQUERRE Maïte		X	
8	YAO THAM SAO Elisa	X		
9	BENNETT William	X		
10	TETUAETARA Theodore	X		
11	TEANOTOGA Hinano		X	
12	ATIU Marc		X	
13	TEFAATAU Alvest		X	<i>Wilfred POMARE</i>
14	PROKOP Alban		X	
15	POMARE Wilfred	X		
16	TOUAITAHUATA Charles	X		
17	TANERPAU Viora		X	<i>Béatrice VERNAUDON</i>
18	TUEINUI Noël	X		
19	TICCHI William	X		
20	TEANINIURAITEMOANA Laiza		X	
21	TAPUTU Karine	X		
22	TAURAA Stéphanie		X	
23	TAVAE Imelda		X	
24	DU SOUICH Audrey	X		
25	MAI Teruirau		X	
26	MACE Miriama	X		
27	BREMOND Madeleine		X	
28	TEMARII Tahiri		X	
29	LICHTLE Yvette		X	<i>Armelle MERCERON</i>
30	MERCERON Armelle	X		
31	FRITCH Edouard	X		
32	FREBAULT Pierre		X	
33	LAUZUN épse LECHENE Eliane	X		
		19	14	3

DELIBERATION N°60/2011 DU 20 JUILLET 2011

Relative à une décision modificative n° 1 du budget annexe du service public des déchets de l'exercice 2011

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 22/2011 du 1er juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public des déchets à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 23/2011 du 1er juin 2011 portant création de la régie des déchets ;
- VU la délibération n° 26/2011 du 1er juin 2011 portant approbation du budget annexe du service public des déchets de l'exercice 2011 de la commune de Pirae ;
- VU la délibération n° 27/2011 du 1er juin 2011 approuvant la prise en charge du déficit du budget annexe du service public des déchets par le budget principal de l'exercice 2011.

Après en avoir délibéré en sa séance du 20 juillet 2011

ADOpte A L'UNANIMITE	
VOTANTS	22
POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOpte :

Article 1^{er} : Le budget annexe du service public des déchets de l'exercice 2011 de la commune de Pirae est modifié en section de fonctionnement, comme suit :

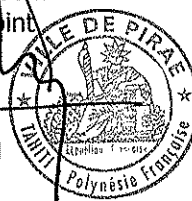
Article	Libellés	Dépenses		Recettes	
		En moins (-)	En plus (+)	En moins (-)	En plus (+)
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	0	10 900 000	0	0
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	2 400 000	0	0
774	Subventions exceptionnelles	0	0	0	13 300 000
	S/Total 1	0	13 300 000	0	13 300 000
		13 300 000		13 300 000	

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit.

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour le Maire absent
Le Premier adjoint

Mairai SUN



Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le **29 JUIL. 2011**

et publication du **1 AOUT 2011**

Pour le Maire absent,
Le Premier adjoint

Mairai SUN

